



FORCE ATHLÉTIQUE

Règlement universitaire

Saison 2024-2025

Composition de la Commission Mixte Nationale

FF Force

Nathalie FERAUD (Vice-présidente FFFORCE - Présidente commission nationale)

Fabrice MAGRIN (Entraîneur national - Chargé de la DTN)

Margaux PEYROL (Commission universitaire)

FF Sport U

Delphine REGEARD (Directrice Nationale Adjointe)

Ludovic LUTZ (Université Amiens)

Dates de la Championnat de France

	Dates (Lieu)	Date limite de retour des qualifications	Envoi des candidatures d'arbitres
CFU de Force athlétique	29-30 mars 2025 Amiens (Hauts-de-France)	03 mars 2025	03 mars 2025

CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE DE FORCE ATHLÉTIQUE

La FF Sport U et la FF Force s'associent pour organiser en 2025 une Championnat de France de Force Athlétique avec :

- Un classement individuel
- Un classement par équipes d'A.S féminin ; masculin.

1 - DATE ET LIEU DE LA CHAMPIONNAT DE FRANCE

29 et 30 mars 2025
Amiens (Hauts-de-France)

2 - FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Médailles décernées au total pour les 3 premiers de chaque catégorie.

Épreuve de Force Athlétique

Application des règlements FF Force en vigueur : <http://www.ffforce.fr/reglement-national/>

Mouvements

Epreuve individuelle homme et femme se déroulant sur trois mouvements :

- Squat ;
- Développé-couché ;
- Soulevé de Terre.

Seuls les étudiant(e)s handisports peuvent participer au développé-couché uniquement (sur banc officiel aux normes IPF). Classement unique sur le Bench.

Catégories de poids :

Hommes	Femmes
59	47
66	52
74	57
83	63
93	69
105	76
120	84
+120	+84

Classement par équipes

Le classement des équipes se fera à l'issue de l'épreuve individuelle.

Les équipes devront être composées de **trois étudiants de la même A.S.**

Une AS peut présenter plusieurs équipes.

Les équipes seront constituées et communiquées avant le début de compétition.

Le classement par équipe sera établi **par addition des indices** des 3 étudiants.
(Indice des 3 mouvements)

3 - DATE LIMITE DES ENGAGEMENTS ET DES DEMANDES DE QUALIFICATION EXCEPTIONNELLE

03 mars 2025

Contact : ghubert@sport-u.com

4 - SYSTÈME DE QUALIFICATION

Afin de participer au Championnat de France de Force athlétique l'étudiant **doit posséder une licence FF Sport U et une licence FF Force.**

La France est divisée en 5 inter-ligues : Nord-Est / Sud-Est / Centre-Ouest / Sud-Ouest / Ile-de-France.

Chaque Ligue Régionale ou inter-ligues pourra organiser une épreuve de pré-tour qui sera qualificative pour le Championnat de France universitaire.

Les Ligues Régionales du Sport U ou inter-ligues se rapprocheront des ligues régionales FF Force pour organiser des épreuves sélectives ou pour se greffer à une compétition du calendrier officiel FF Force (dans la limite du nombre de participants fixée par la ligue et le club organisateur) si besoin est.

Les Ligues Régionales du Sport Universitaire enverront à la Direction Nationale au plus tard le **03 mars 2025** les résultats des épreuves qualificatives. **Chaque performance doit être attestée par la Ligue Régionale du Sport U ou par la Ligue Régionale FF Force** selon l'origine de la compétition de qualification et effectuées entre le **01 septembre 2024 et le 03 mars 2025.**

3.1 Quotas Épreuve de Force Athlétique

Les 14 meilleurs athlètes par catégorie à l'issue des épreuves qualificatives seront qualifiés pour le Championnat de France Universitaire à condition qu'ils réalisent les **minimas R1 junior en date du 13 juin 2024** ci-dessous :

Catégorie Hommes	Minimas R1
59	335kg
66	415kg
74	480kg
83	530kg
93	547,5kg
105	570kg
120	577,5kg
+120	590kg

Catégorie Femmes	Minimas R1
47	180kg
52	230kg
57	260kg
63	280kg
69	290kg
76	295kg
84	305kg
+84	310kg

La Direction Nationale fera paraître la liste des qualifiés sur <https://sport-u.com/sports-ind/force-athletique/>

En cas de non-inscription de l'un (une) des athlètes pour la finale du Championnat de France U à la date butoir, le (la) quinzième sera retenu (e) et ainsi de suite.

Les étudiant(e)s **handisports** ne sont pas soumis à ce quota.

⚠ Le titre de champion de France ne sera décerné que si un minimum de 3 équipes ou licencié.e.s participent à l'épreuve (par filière, catégorie, etc.) nationale.

CONTACTS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE

108 avenue de Fontainebleau - 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE

federation@sport-u.com

www.sport-u.com

Directrice nationale adjointe - Delphine REGEARD

dregeard@sport-u.com

Chargé de missions sport - Gaëtan HUBERT

ghubert@sport-u.com

